

Arrivée : 17 h - Départ : 12 h

Merci de ne pas vous présenter avant 17 h.

RÈGLES DE VIE

- Ne nourrissez pas les animaux. Ne laissez pas de traces de nourriture pour éviter de les attirer.
- Restez dans les sentiers. Le piétinement est dommageable pour la végétation.
- Respectez la tranquillité des lieux et le couvre-feu de 23 h à 8 h. Évitez de faire du bruit en tout temps. Utilisez des écouteurs pour votre musique.
- Jusqu'à 2 véhicules peuvent être stationnés par emplacement si l'espace le permet.
- Les feux de camp ou de cuisson sont permis aux endroits aménagés à cette fin et doivent être sous surveillance constante. Prenez soin de bien éteindre le feu avant de partir ou d'aller dormir. Pour éviter les nuisibles, nous vous demandons de ne pas apporter du bois de l'extérieur et de ne pas sortir le bois du parc. Il est interdit de prélever du bois mort ou tout autre type de bois à l'intérieur du parc. Vous pouvez acheter du bois au centre de services de la Rivière-du-Sud-Ouest et au Centre de découverte et services Ferme Rioux durant les heures d'ouverture.
- Les animaux domestiques sont interdits dans les hébergements, à l'exception des chiens-guides.
- Vous devez acquitter votre autorisation d'accès et la garder sur vous en tout temps. Vous pouvez en faire l'achat en ligne, en tout temps, à l'adresse suivante : sepaq.com/accesparcs

À VOTRE DÉPART

- Si possible, envoyez un message texte inscrivant le nom de votre hébergement au 418 896-3117, pour nous indiquer que vous avez quitté.
- **Intégrité des lieux** : nous vous prions de laisser les lieux propres et bien rangés.
- **Vaisselle** : il est important de laver, sécher et ranger votre vaisselle.
- **Matières résiduelles** : disposez de vos déchets et récupération, au bloc sanitaire le plus proche.

Un contrevenant pourrait se voir facturer des frais supplémentaires pour le nettoyage.

5 bons comportements à adopter en nature

Nos parcs nationaux

reçoivent des millions de visites chaque année. Chaque comportement nuisible peut causer des dommages permanents à l'environnement, en plus d'affecter l'expérience des autres visiteurs. Afin de profiter longtemps de cette nature exceptionnelle, prenons-en soin.



Restez dans les sentiers et les espaces aménagés

Abstenez-vous de marcher dans le sous-bois et hors des sentiers afin d'éviter de piétiner les plantes et de compacter le sol.



Ne ramassez pas de bois mort

Afin de préserver le sous-bois, laissez le bois mort sur place. Il servira d'abri à la faune et enrichira le sol après sa décomposition.



Ne nourrissez pas les animaux

Laissez-les se nourrir eux-mêmes afin qu'ils maintiennent leurs comportements naturels. Gardez tout ce qui est comestible hors de leur portée.



Gardez vos distances lorsque vous observez la faune

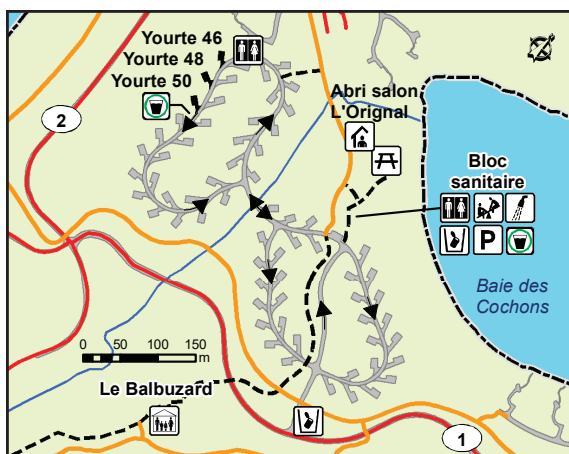
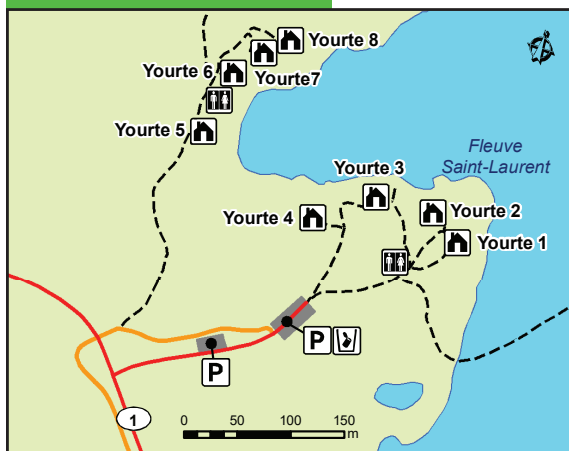
S'ils sont dérangés, les animaux risquent de modifier leur comportement, ce qui pourrait affecter leur alimentation, leur reproduction et leur capacité à communiquer entre-eux.



Respectez la tranquillité des lieux et le couvre-feu

Le bruit effraie la faune. Les gens visitent les parcs nationaux pour profiter de la nature. Respectez le couvre-feu et évitez de faire du bruit en tout temps.

YOURTES



SECTEUR ÎLE-AUX-AMOURS

Accessible à pied. Chariot de transport disponible au stationnement.

Eau potable : un contenant de 18 litres d'eau potable est inclus, par nuitée.

Douche : les douches se situent au bloc sanitaire du camping de la Rivière-du-Sud-Ouest.

SECTEUR TOMBOLO

Eau potable : un point d'eau potable est situé près de votre hébergement.

Douche : les douches se situent au bloc sanitaire du camping TomboLO.

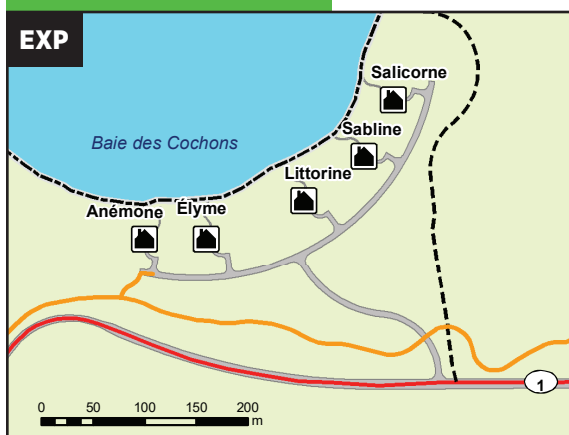
POUR VOTRE CONFORT

Ventilation : il est important d'ouvrir le dôme (maximum 1") et la fenêtre de la porte, durant la préparation des repas. Ceci permet de limiter l'accumulation de condensation. Il y a une manivelle à côté de la porte pour manier le crochet du dôme (pour ouvrir, tournez dans le sens antihoraire).

Poêle à bois : du bois est fourni pour le poêle à combustion lente de la Yourte. Celui-ci se trouve dans la boîte à bois située à l'extérieur.

Autres équipements : les instructions nécessaires pour l'utilisation des équipements de votre yourte se trouvent sur place, dans le guide de bienvenue.

CHALETS



POUR VOTRE CONFORT

Équipement : les instructions nécessaires pour l'utilisation des équipements de votre chalet se trouvent sur place, dans le guide de bienvenue.

Poêle à bois : des bûches écologiques sont fournies pour le poêle à combustion lente du chalet (2 par nuitée). Celles-ci se trouvent dans la boîte à bois, à l'extérieur.



LIMITATION DE VITESSE

Afin d'assurer la sécurité de tous, nous vous rappelons que la limitation de vitesse est de 10 km/h dans les zones de camping et près des aires de services.

MAXIMUM
10
km/h

Vous cherchez des activités à faire lors de votre séjour ?

Consultez notre guide découverte, vous y trouverez une foule d'activités pour explorer le parc et ses secrets!

